

Projet de création d'une halte ferroviaire à Labège – La Cadène

Compte-rendu synthétique de la réunion publique du 16 décembre 2024

La réunion publique d'information sur le projet de création d'une nouvelle halte ferroviaire à Labège – La Cadène s'est tenue au Centre de Congrès et d'Exposition Diagora à Labège, le lundi 16 décembre 2024, de 18h30 à 20h30.

Environ 60 personnes ont assisté à la réunion.

À l'issue des temps introductifs, la réunion était séquencée en deux temps :

- un premier temps de présentation du projet par SNCF Gares & Connexions ;
- un second temps de questions-réponses avec le public.

Côté maîtrise d'ouvrage, étaient présents en tribune pour présenter le projet et répondre aux questions :

- Hilaire Hautem, Directeur régional des gares d'Occitanie ;
- Maxime Assier de Pompignan, Chef du pôle investissement ;
- Bertrand Beauvy, Directeur de projet.

La réunion était animée par Frédéric Chaussée, Président de stratéact (AMO concertation et communication de SNCF Gares & Connexions).

1. Introduction

La réunion commence à 18h35. **Frédéric Chaussée** introduit la réunion en remerciant les participants de leur présence. Il présente ensuite le déroulé de la réunion et les intervenants en tribune.

Laurent Chérubin, maire de Labège, vice-président du Sicoval et élu à la Région, remercie le public et les élus présents. Il revient sur l'importance du projet pour la commune de Labège et sur l'enjeu de la multimodalité au sein du futur pôle d'échanges multimodal de Labège : il met en avant sa dimension régionale avec le train et le métro, mais également sa dimension départementale avec les liaisons vélos.

La concertation sur le projet de la nouvelle halte ferroviaire est une étape assez symbolique puisqu'il s'agit de la première étape de la construction du SERM Toulousain.

Il remercie SNCF Gares & Connexions pour l'organisation de la réunion et la présentation du projet.

Hilaire Hautem, directeur régional des gares d'Occitanie, remercie les participants. Il présente SNCF Gares & Connexions, l'une des sociétés anonymes du groupe SNCF, en charge de l'exploitation, la modernisation, du développement et de la création des gares et des haltes sur l'ensemble du réseau ferré national. SNCF Gares & Connexions gère 3000 gares et haltes sur le territoire national, dont 300 gares en région Occitanie.

Les pôles d'échanges multimodaux constituent une priorité majeure, car ils jouent un rôle essentiel pour inciter les usagers à privilégier le train grâce à la multimodalité. En facilitant les échanges entre les différents modes de transport, ces infrastructures permettent d'offrir un service de qualité et de promouvoir le report modal.

Il ajoute que SNCF Gares & Connexions intervient sur le projet de création de halte en tant que maître d'ouvrage, au côté de SNCF Réseau, responsable des aménagements relatifs aux voies. Les équipements liés à la halte sont en cours de construction par Tisséo.

Il termine en présentant le déroulement de la réunion publique.

2. Présentation du projet

Maxime Assier de Pompignan, chef du pôle investissement, décrit les principales caractéristiques de la halte :

- un nouvel arrêt pour les trains liO sur la ligne Toulouse <> Narbonne ;
- au cœur d'un territoire en développement avec le projet de ZAC Enova ;
- une intégration au sein d'un pôle d'échange multimodal en cours de construction composé du terminus du métro C, d'une gare routière, d'un parking relais et d'une vélo station.

Il explique que la halte répondra donc aux nouveaux besoins de déplacements. 1000 voyageurs et 42 trains sont attendus par jour à la mise en service de la halte, en 2028. Les usagers de la halte proviendront d'un ensemble de communes dépassant le périmètre de Labège et comprenant notamment les communes de Saint-Orens-de-Gameville et Auzielle.

Bertrand Beauvy, directeur de projet, présente les aspects techniques du projet. Il décrit les infrastructures de la halte ainsi que les travaux indispensables à sa réalisation : deux quais seront ainsi créés pour permettre aux voyageurs de monter à bord, et la troisième voie destinée aux trains de fret va être décalée de quelques mètres. Il aborde ensuite les accès à la halte : une passerelle, construite par Tisséo, permettra de connecter les différents modes de déplacement et d'accéder au quai latéral, et des escaliers et ascenseurs offriront des accès aux quais et à la passerelle à tous, y compris les personnes à mobilité réduite. Il complète en décrivant les services et équipements de la halte : l'objectif est de garantir la sécurité des flux, l'information aux voyageurs, et de garantir un confort d'attente. Il termine en décrivant les impacts fonciers et environnementaux du projet. Différentes démarches ont pour objectif de les réduire, comme la méthode ERC ou la politique interne à la SNCF dite EMCCB.

Maxime Assier de Pompignan détaille les modalités de réalisation du projet. Avec des travaux commençant en 2027, la mise en service de la halte est prévue pour fin 2028. Il précise que l'offre de transport sera maintenue pendant toute la durée des travaux. Il termine en précisant le rôle de SNCF Gares & Connexions, de SNCF Réseau et des partenaires financeurs que sont l'État et la Région Occitanie.

Frédéric Chaussée, AMO concertation et communication, présente les modalités de la concertation préalable. Il invite notamment à consulter la [page dédiée au projet](#), à partir de laquelle le dossier de concertation est téléchargeable. Pour contribuer, les participants peuvent envoyer un mail à l'adresse mail du projet (concertation.haltelacadene@sncf.fr), laisser un avis sur le registre en mairie de Labège ou bien s'exprimer lors de la réunion publique.

3. Temps d'échanges



Opportunité et dimensionnement de la halte

- **Un habitant d'Escalquens et représentant de l'association Rallumons l'Étoile relève qu'une troisième voie est aujourd'hui utilisée pour les trains de fret. Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Escalquens réserve un emplacement destiné à l'aménagement d'une quatrième voie : il demande si cette voie sera une voie d'évitement dans la perspective d'une augmentation du trafic.**

Bertrand Beauvy, SNCF Gares & Connexions, répond qu'à l'avenir, les trois voies conserveront les mêmes fonctionnalités : la voie d'évitement continuera à répondre aux besoins des trains de fret. Une quatrième voie,

ainsi qu'un troisième quai, pourront être envisagés dans le cadre du projet de Service Express Métropolitain (SERM) afin d'accompagner l'augmentation du trafic ferroviaire.

- **Une participante demande si une étude socio-économique a été réalisée.**

La maîtrise d'ouvrage répond que les chiffres présentés sont issus de l'étude socio-économique.

- **Benoît Lanusse, Président de Rallumons l'Étoile s'interroge sur l'absence de déclaration d'utilité publique (DUP) sur ce projet.**

La maîtrise d'ouvrage souligne qu'une DUP n'est pas imposée par la réglementation dans le cadre de ce projet.

- **Benoît Lanusse, Président de Rallumons l'Étoile estime que la halte, telle qu'elle est actuellement présentée, apparaît sous-dimensionnée pour répondre aux besoins futurs. Avec l'augmentation de la fréquence des trains prévue dans le cadre du SERM, et le développement du territoire, le nombre de voyageurs augmentera également : les accès prévus risquent d'être insuffisants pour répondre à cette demande. Il souligne également que SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions ne disposent pas des financements nécessaires pour réaliser « un projet à la hauteur des enjeux ».**
- **Un autre représentant de l'association Rallumons l'Étoile relève que les estimations de trafic, fondées sur l'heure de pointe, ne reflètent pas avec précision les flux réels. Il indique préférer des investissements plus conséquents pour garantir la réussite du projet.**

Maxime de Pompignan, SNCF Gares & Connexions, répond que 1000 voyageurs par jour sont attendus à la mise en service de la halte, avec une projection de 2000 voyageurs à terme, une fois la ZAC entièrement réalisée. Selon la maîtrise d'ouvrage, la halte est suffisamment dimensionnée pour répondre à ces besoins actuels et futurs. Dans le cadre d'une augmentation du trafic, envisagée avec la mise en service du SERM, le caractère évolutif de la halte permettra de répondre aux nouveaux besoins.

SNCF Gares & Connexions a le souci de réaliser des investissements maîtrisés. Dans le cas de la halte, ils pourront ainsi être échelonnés dans le temps. L'objectif est de lisser les dépenses, et de les rendre acceptables, notamment dans un contexte de restriction budgétaire. Ils permettent de répondre « aux justes besoins ».

Laurent Chérubin, maire de Labège, vice-président du Sicoval et élu à la Région, ajoute que ce projet constitue une opportunité pour répondre à l'impatience des habitants en matière d'amélioration des transports. La halte Labège – La Cadène devra impérativement être mise en service en même temps que le métro, en 2028. Le projet ne peut être retardé dans l'attente de financements supplémentaires, car cette échéance est cruciale. Avec le développement économique du territoire, la halte jouera un rôle clé pour les salariés qui viendront travailler à Labège. Conçue pour accueillir jusqu'à 2 500 voyageurs, elle devra répondre aux besoins à court terme, tout en se préparant à accompagner la montée en puissance du SERM dans une étape ultérieure. Le projet est ambitieux et évolutif, à la hauteur des enjeux d'un territoire en pleine croissance démographique. Il s'inscrit dans une programmation à long terme tout en avançant par étapes.



Desserte et services

- **Une habitante de Labège empruntant quotidiennement le train depuis Labège Village souhaite savoir si les deux haltes existantes de Labège Village et Labège Innopole seront maintenues à terme.**

Un représentant de SNCF Gares & Connexions indique que le projet de création de la halte n'entraîne pas la suppression d'autres haltes. Cependant, il souligne que les haltes bénéficiant d'une offre de services conséquente et d'une desserte significative en transports en commun, à l'image de Labège – La Cadène, attirent davantage de voyageurs. Selon l'évolution de la fréquentation des gares, cette question pourra être réexaminée à l'avenir.

- **Henri De Ferluc, habitant et conseiller municipal de Labège, demande si les trains vont s'arrêter dans les trois haltes de Labège.**

Un représentant de SNCF Gares & Connexions rappelle que l'offre de service est co-construite avec les services de l'Etat et les entreprises ferroviaires. Elle fait l'objet de plans renouvelés tous les deux ans. L'offre de service pour 2028/2029 n'est donc pas encore déterminée.

Infrastructures ferroviaires

- **Benoît Durand, représentant de l'association Rallumons l'Étoile, s'interroge sur l'absence d'intégration d'une quatrième voie et d'une voie en terminus dans le projet présenté. En effet, les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) prévoient que les deux omnibus de Montauban circulent jusqu'à Labège - La Cadène, ce qui nécessite une voie terminus. Le projet a des échéances en 2026, puis 2029 et 2031.**
- **Une représentante des usagers, demande si la halte Labège - La Cadène pourra comporter une voie en terminus.**

SNCF Gares & Connexions confirme que la halte Labège La Cadène n'aura pas de voie en terminus à sa mise en service en 2028. C'est le projet de SERM qui prévoit que les trains venant du sud puissent s'arrêter à Labège - La Cadène en terminus. Elle pourra donc être envisagée dans un second temps.

- **Benoît Durand, représentant de l'association Rallumons l'Étoile, propose que la troisième voie utilisée à des fins de garage pour les trains de fret soit au centre des voies de circulation, permettant ainsi une utilisation dans les deux sens de circulation.**

Bertrand Beauvy, SNCF Gares & Connexions, explique que la direction d'exploitation a fait le choix de conserver les fonctionnalités actuelles des voies.

Équipements et accessibilité de la halte

- **Une représentante des usagers s'inquiète que les ascenseurs, indispensables pour les personnes à mobilité réduite (PMR), tombent en panne. Elle demande pourquoi l'option d'une rampe n'a pas été retenue.**

Des représentants de SNCF Gares & Connexions indiquent que tout est mis en œuvre pour minimiser les risques de pannes des ascenseurs, avec l'installation de capteurs, un système de report d'alarme et la conclusion de contrats de maintenance ambitieux. Bien que la rampe soit considérée comme une solution idéale, elle nécessite une emprise au sol importante. Par ailleurs, la passerelle, identifiée comme « *la colonne vertébrale* » du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), est positionnée à 10 mètres au-dessus des quais ce qui implique un dénivelé important et donc de privilégier l'utilisation d'ascenseurs.

- **Un participant demande quelle sera la capacité des ascenseurs.**

Bertrand Beauvy, SNCF Gares & Connexions, répond que les ascenseurs auront une capacité de 1000 kg, garantissant l'accès aux fauteuils roulants et aux vélos.

- **Une participante comprend que le projet ne prévoit qu'un seul ascenseur. Elle estime les ascenseurs indispensables pour les voyageurs ayant des valises lourdes ou volumineuses.**

Bertrand Beauvy, SNCF Gares & Connexions, précise que le projet comprend plusieurs ascenseurs : ils seront situés de part et d'autre de la passerelle pour accéder aux quais latéraux.

- **Un représentant de l'association Rallumons l'Étoile convient qu'une rampe n'est pas optimum alors que le dénivelé entre la passerelle et les quais est de 10 mètres. Il questionne cependant la possibilité de réaliser un passage souterrain, à l'instar des gares suisses, qui a l'avantage de diminuer l'effet de coupure d'un quartier, créé par les voies ferroviaires.**

Maxime Assier de Pompignan, SNCF Gares & Connexions, explique que la passerelle permettra de traverser les voies, et donc de relier l'est et l'ouest. SNCF Gares & Connexions préfère mutualiser les investissements avec Tisséo, plutôt que de construire un nouvel ouvrage coûteux.

- **Un participant demande si des annonces audios seront diffusées ou si elles pourront être déclenchées à l'aide d'une télécommande. Il demande également si la halte comprendra un affichage facilitant l'orientation des voyageurs dans leurs correspondances vers d'autres moyens de transport.**

Bertrand Beauvy, SNCF Gares & Connexions, répond que tous les équipements respecteront la réglementation européenne relative aux Spécifications Techniques d'Interopérabilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (STI PMR). Il précise que les équipements sont encore en cours de définition.

Frédéric Chaussée, animateur de la réunion, rappelle que les questions précises peuvent être adressées par email afin d'obtenir une réponse détaillée.

Intermodalité

- **Une adjointe de la mairie d'Auzielle demande si des navettes seront mises en service entre les communes et la halte ferroviaire.**

Un représentant de Tisseo répond que l'arrivée du métro sur la commune de Labège entraîne une réorganisation du réseau de bus. Une étude des besoins, actuellement conduite par Tisséo et le Sicoval, vise à définir les ajustements nécessaires. L'objectif est de développer un réseau de bus de proximité, offrant des fréquences renforcées, tout en maintenant un équilibre financier. Ce nouveau maillage sera conçu pour s'étendre au-delà du périmètre actuel, permettant ainsi de couvrir un territoire plus vaste et mieux desservir les habitants.

- **Un habitant d'Escalquens et représentant d'association constate que la circulation des bus entre Castanet-Tolosan, Escalquens et Labège est difficile et s'interroge sur les solutions envisagées pour améliorer les conditions de circulation.**
- **Un habitant de Labège demande quels moyens seront mis en place pour offrir une alternative à l'usage de la voiture.**

Un représentant de Tisseo répond que le report modal sera favorisé par l'amélioration des services de transport en commun. L'arrivée du métro devrait également contribuer à réduire l'usage de la voiture individuelle, permettant ainsi une amélioration globale de la circulation et des conditions de transport.

- **Une représentante des usagers interroge sur la possibilité de modifier le réseau liO afin d'organiser un rabattement vers la gare de Labège.**

Bertrand Beauvy, SNCF Gares & Connexions, répond qu'une infrastructure adaptée est prévue pour faciliter l'accès à la halte et au métro. Des emplacements dédiés aux cars liO seront aménagés au sein de la gare routière, afin de garantir une meilleure interconnexion entre les différents modes de transport.

- **Gérald Salin, représentant de l'association Deux Pieds Deux Roues, habitant de Labège et utilisateur ponctuel du train et du vélo, demande où sera situé le stationnement pour les vélos et comment il sera sécurisé.**

Un représentant de SNCF Gares & Connexions précise que des emplacements dédiés au stationnement des vélos seront aménagés des deux côtés des voies. Ils permettront de stationner son vélo de manière sécurisée.

- **Gérald Salin, représentant de l'association Deux Pieds Deux Roues, demande si la station V présente à la gare Innopole sera déménagée à Labège - La Cadène.**

Un représentant du Sicoval précise qu'une station V permet de louer des vélos variés (électrique, VTC, cargo...), de stationner son vélo de manière sécurisée, ou de participer à des ateliers participatifs d'entretien.

Il ajoute que quatre stations de Vélo Toulouse vont être installées sur la commune de Labège en complément des cinq de Ramonville.

- **Henri De Ferluc, habitant et conseiller municipal de Labège,** demande s'il existe un plan d'augmentation du nombre de places de parking dans les autres gares, et si oui et dans quelles proportions. Il ajoute que l'augmentation du nombre de places de parking participe à encourager l'usage du train.

SNCF Gares & Connexions explique que la Région a enregistré 70 à 80 demandes de pôles d'échanges multimodaux (PEM) sur le territoire. Ces PEM comprennent, entre autres, des places de parkings.

- **Un participant estime que la fréquentation prévue à Labège – La Cadène est faible en comparaison des flux de voitures : 20 000 véhicules par jour sur la D916 au niveau de Decathlon, 12 000 ou 14 000 véhicules par jour sur la D16 dans Escalquens.**

La maîtrise d'ouvrage souligne que le ferroviaire ne répond pas seul à l'objectif de réduction du nombre de véhicules sur les routes. Le métro contribuera également à absorber une partie de ces flux. C'est grâce à l'intermodalité que l'on pourra efficacement diminuer le trafic automobile dans l'agglomération toulousaine.

- **Un représentant de l'association Rallumons l'Étoile considère ce projet comme une opportunité pour encourager l'usage du train et propose plusieurs pistes pour améliorer les services : une tarification intégrée train-bus et une coordination des trafics entre ces deux moyens de transport.**

Laurent Chérubin, maire de Labège, vice-président du Sicoval et élu à la Région répond que l'objectif est de simplifier les mobilités, notamment en instaurant un système intégré permettant d'utiliser un seul ticket pour le train, le bus et le métro. Ce modèle reste à finaliser à l'échelle de l'aire urbaine, mais il constitue une étape essentielle. Par ailleurs, des mesures seront prises pour inciter à l'usage des transports collectifs, avec des bus efficaces pour rabattre les voyageurs vers le métro, des infrastructures adaptées pour les mobilités douces, et des équipements capables d'accueillir de nombreux vélos.

Concertation

- **Benoît Lanusse, Président de Rallumons l'Étoile, souhaite que la concertation présente davantage d'éléments concernant le caractère évolutif de la halte, afin que les participants soient en mesure « de se faire un avis éclairé sur le projet ». Il propose de prolonger la concertation pour enrichir le dossier de concertation, et offrir aux parties prenantes l'opportunité de visiter une gare du RER Métropolitain lors des rencontres d'Annemasse, prévues début février.**

Maxime de Pompignan, SNCF Gares & Connexions, rappelle que la concertation actuelle concerne la création d'une halte ferroviaire en correspondance avec un nouvel arrêt de métro pour une mise en service prévue en 2028. Elle n'évoque pas le SERM qui est en cours d'étude, et dont les scénarios ne sont pas arrêtés.

- **Une participante souhaite savoir si une concertation réunira l'ensemble des partenaires.**

Bertrand Beauvy, SNCF Gares & Connexions, rappelle que la concertation préalable actuelle est l'occasion de présenter le projet de halte de Labège – La Cadène mais également de fournir de l'information sur le projet de PEM et les projets connexes. La concertation sur le PEM et le métro a déjà eu lieu.

- **Une personne demande si les PDF de la concertation sont accessibles pour les personnes avec une déficience visuelle.**

Frédéric Chaussée, AMO concertation et communication de SNCF Gares & Connexions, convient que le dossier de concertation n'est pas disponible en version audio à l'heure actuelle. Le site internet de Gares & Connexions est quant à lui accessible.

4. Conclusion

Laurent Chérubin, maire de Labège, vice-président du Sicoval et élu à la Région, remercie les participants à la réunion publique et la richesse des échanges. Il adresse également ses remerciements aux services de la région pour leur implication. Il souligne l'importance de poursuivre un travail collaboratif sur ces sujets. Il conclut en donnant rendez-vous en 2028 pour embarquer à bord du train.

Hilaire Hautem, Directeur régional des gares d'Occitanie, salue la qualité des échanges. Il relève plusieurs sujets abordés lors du temps d'échanges : la problématique d'accessibilité aux documents de la concertation et les sujets d'ordre réglementaire.

Concernant les acquisitions foncières, il insiste sur la démarche de SNCF Gares & Connexions qui privilégie autant que possible une résolution amiable, dans l'esprit d'une concertation proactive avec les personnes concernées, évitant ainsi un recours devant les tribunaux.

Il précise enfin qu'un compte-rendu de la réunion sera mis à disposition et conclut avec enthousiasme : "*Au plaisir de se voir sur nos quais.*"



Contacts et informations sur le projet

- Pour vous informer sur la création de la halte ferroviaire de Labège – La Cadène : <https://www.garesetconnexions.sncf.fr/gares-services/toulouse-matabiau/actualites>
- Pour nous écrire : concertation.haltelacadene@sncf.fr